VERIN FORMATION
Agence de DUNKERQUE
282 Rue de l'Albeck
59640 DUNKERQUE
Tél. : 03 28 64 77 88

ATTESTATION D'ASSIDUITE ET DE REUSSITE

Action de formation : 03022608018

Je soussigné, **GALLE Gaëtan** agissant en qualité de Président, certifie que **Camille BOUGET, Intérimaire de LIP DUNKERQUE ITN - LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - INDUSTRIE TECHNIQUE ET NUCLEAIRE** a suivi avec assiduité la formation suivante :

■ Intitulé de la formation

TH / Travaux En Hauteur et Port Du Harnais

■ Nature

Action d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances

■ Objectifs

Avoir été sensibilisé(e) le personnel aux risques représentés par le travail en hauteur (structures diverses, nacelles, échafaudages, toitures, pylônes, terrasses).

Avoir été informé(e) sur les différents types de matériels existants et les règles de mise en place pour les protections contre les chutes.

Savoir utiliser les EPI adéquate.

Action de formation *

■ Lieu de formation

VERIN FORMATION VERIN FORMATION DK2 1330 Avenue Achille Peres Bâtiment E2, 59640 DUNKERQUE

■ Dates

Du 07/08/2026 au 07/08/2026

■ Durée

7 h 00

■ Intervenant(s)

DANVIN ERIC

■ Résultats de l'évaluation des acquis

Cat.	Libellé	Résultats théoriques	Résultats pratiques	Commentaire
Hauteur - Port du harnais	Harnais	acquis le 07/08/2026	acquis le 07/08/2026	

■ Résultats de l'évaluation des acquis

VERIN FORMATION
Agence de DUNKERQUE
282 Rue de l'Albeck
59640 DUNKERQUE
Tél. : 03 28 64 77 88

ATTESTATION D'ASSIDUITE ET DE REUSSITE

Le travail en hauteur , installation, dispositif et EPI				
Compétences évaluées	**Acquis**	**Non Acquis**	**En cours**	**Non évalué**
Sensibiliser le personnel aux risques représentés par le travail en hauteur (structures diverses, nacelles, échafaudages, toitures, pylônes, terrasses).	☒	☐	☐	☐
Informer sur les différents types de matériels existants et les règles de mise en place pour les protections contre les chutes .	☒	☐	☐	☐
Savoir utiliser les EPI adéquats	☒	☐	☐	☐

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Dunkerque, le 07/08/2026

Président, GALLE Gaëtan

